Envoyé en préfecture le 12/12/2022
Reçu en préfecture le 12/12/2022
Publié le 13/12/2022
ID : 025-493901102-20221207-DEL2022_12_AG-DE

Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Séance du 07 décembre 2022

Délibération n°12

Nombre de membres en exercice : 82
Nombre de membres présents ou représentés : 51
Nombre de votants : 51 Vote pour : 51 Vote contre : Abstention :

Date de convocation : 16 novembre 2022

Membres présents :
Président : M. ALPY
Conseil Départemental du Doubs /Jura : M. BILLOT - Mme BRAND – Mme CHOUX - M. DALLAVALLE – Mme GUYEN – M. GUYON - M. KRUCIEN – M. MAIRE DU POSET – M. MATOCQ-GRABOT - M. METHOT – Mme ROGEBOZ – M. VIENET
Conseil Régional : Mme RAPENNE
Communautés d'agglomération, urbaines : M. ANDRE - Mme GAGLIOLO - M. GUY - M. MICHAUD - Mme PRESSE - Mme SAUMIER
Communautés de communes : M. ALPY - M. BOUVERET - M. BRAND – M. CUCHEROUSSET – M. DANCQURT - M. FAIVRE-PIERRET - M. JQUVIN - M. KURT - M. PETIT

Membres excusés et représentés :
Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à M. BILLOT) – M. CHALUMEAUX (pouvoir à Mme ROGEBOZ) - Mme HENRI (pouvoir à M. KRUCIEN) – Mme LEROY (pouvoir à M. DALLAVALLE) - M. LIME-VIEILLE (pouvoir à Mme BRAND) – Mme MAILLARD (pouvoir à Mme GUYEN) -M. MOLIN (pouvoir à M. GUYON) - Mme TISSOT-TRULLARD (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) – Mme VOIDEY (pouvoir à M. METHOT)
Communautés d'agglomération, urbaines : M. BARTHELET (pouvoir à M. MICHAUD) – M. BONNEFOND (pouvoir à M. GUY) - M. BOURQUIN (pouvoir à Mme PRESSE) – M. FELT (pouvoir à Mme GAGLIOLO) - M. FROEHLY (pouvoir à Mme SAUMIER) – Mme JARROT (pouvoir à M. PETIT) – Mme LEMOINE (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET) – Mme MABIRE (pouvoir à M. ANDRE) - M. MORENO (pouvoir à M. JOUVIN) – Mme MULOT (pouvoir à M. BRAND)
Communautés de communes : Mme DEPARIS-VINCENT (pouvoir à M. CUCHEROUSSET) – M. FRIGO (pouvoir à M. BOUVERET) – Mme RAMBAUD (pouvoir à M. KURT)

OBJET : POINT SUR L'ACTIVITE 2021 DE L'ORGANISME DE FONCIER SOLIDAIRE DOUBS BFC

L'Assemblée générale est invitée à adopter le rapport d'activités de l'année 2021.

L'ASSEMBLEE GENERALE

après en avoir délibéré

DECIDE

- **d'adopter le rapport d'activités 2021 de l'Organisme de Foncier Solidaire.**

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY